



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



Modalités de sélection Route 2020

*Cadets/Juniors/Espoirs/Elites
Femmes et Hommes*

Principes

1. Le Conseiller Technique et Sportif est le sélectionneur, il arrêtera la sélection en concertation avec les membres de l'Equipe Technique Régionale en charge de la Route.
2. Les athlètes ayant satisfait aux critères énoncés ci-dessous deviennent sélectionnables au sein de l'équipe Bourgogne Franche-Comté (BFC).
3. Le sélectionneur effectuera son choix parmi les athlètes sélectionnables dans l'intérêt de l'équipe BFC. Il sera pris en compte les capacités du sportif à s'intégrer dans le collectif, les qualités spécifiques du sportif, l'état de forme au moment de la sélection et de son évolution probable ainsi que son implication dans les stages de préparation.
4. La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et le(s) remplaçant(es). Ce(s) dernier(es) peut (vent) être désigné(es) à tout moment à partir de l'annonce de la sélection
5. Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à la conformité de la préparation définie par le CTS et avec les objectifs de compétitivité du sportif dans le contexte national.
6. Le CTS pourra, à tout moment, retirer de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionné(e)s tout(e) sportif(ve) qu'il considère ne plus être en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition pour laquelle il (elle) est retenu(e), notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre indication médicale prononcée par le médecin fédéral régional, l'absence totale ou partielle du suivi médical ou d'un comportement répréhensible (lois et règlements nationaux ou internationaux).
7. Le sélectionneur se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au comité régional.
8. Si le nombre d'athlètes sélectionnables ou si le nombre d'athlètes sélectionné(e)s est supérieur au quota attribué au comité régional, le sélectionneur établira un ordre d'accès à la sélection.
9. La participation aux épreuves officielles sous le maillot de la sélection régionale est subordonnée à l'adhésion aux valeurs du comité régional Bourgogne Franche-Comté retranscrites dans le règlement intérieur des sélections qui doit être signé

CADETS

Les actions auprès des cadets sont limitées, puisque la priorité est donnée aux Comités Départementaux pour le suivi et l'accompagnement de cette catégorie, notamment à travers la coupe de France cadets des départements et le Challenge de l'Est. Il s'agit surtout de les accompagner vers le Championnat de France.

Détection :

Le premier critère pour être sélectionnable au sein de l'équipe Bourgogne Franche-Comté est de participer à la journée de détection organisée par un comité départemental de Bourgogne Franche-Comté.

Au regard des données du 1er niveau de détection, 16 cadets seront convoqués sur deux fois une journée de détection et d'évaluation des aptitudes. **Samedi 18 et 25 avril 2020.**

Ce stage permettra d'évaluer les cadets et d'établir les profils de puissance et leurs aptitudes mentales.

Une évaluation technico-tactique sera réalisée au cours de la journée.



La préparation des Championnats – Gray – 21 et 22 juillet 2020

Les sélectionnés aux championnats de France sur Route seront convoqués à un stage de préparation. **L'objectif de ce stage et de ces épreuves de préparation seront de définir ensemble un objectif commun, créer une cohésion d'équipe et des automatismes au sein du groupe.** Une attention particulière sera portée à l'optimisation de la condition physique en vue des championnats de France.

La participation à ce stage **est obligatoire** pour pouvoir participer au championnat de France route.



Le Championnat de France Cadet en ligne – Gray – 30 juillet 2020

Une présélection pour le Championnat de France sera proposée à l'issue du **Championnat Régional** et prendra prioritairement en compte les épreuves interrégionales : comportement en course et résultats sur ces épreuves : Top 5 (Un Top 5 ne garantissant pas une sélection définitive)

La participation à la journée de détection départementale est obligatoire pour être sélectionnable. Le comportement lors du stage régional de détection sera essentiel.

La sélection validée à l'issue de la dernière épreuve interregionale (5 juillet) Elle pourrait éventuellement s'appuyer sur d'autres épreuves de renommée nationale (Trophée Madiot, Tour du Cantal...) uniquement si les performances sur ces épreuves sont significatives.

Quota attribué au Comité Départemental suite au classement général de la coupe de France cadets des départements:

Si un Comité départemental termine dans les 3 premiers de la coupe de France cadets des départements, le Comité Régional obtient un qualifié supplémentaire pour le Championnat de France.

La désignation du coureur retenu, le cas échéant, sera réalisée par la commission route et le CTS sur proposition de 2 coureurs par le Président du Comité départemental.

CADETTES

Projet :

Les actions menées auprès des minimes et cadettes se portent sur 2 objectifs majeurs :

- Formation générale à travers la participation aux différentes manches de Coupe de France
- Formation d'un collectif soudé et compétitif pour le championnat de France

Détection :

Le premier critère pour être sélectionnable au sein de l'équipe Bourgogne Franche-Comté est de participer à la journée de détection organisée par un comité départemental de Bourgogne Franche-Comté.

Après exploitation des données du 1er niveau de détection, 8 à 10 cadettes seront convoquées au stage de détection et d'évaluation des aptitudes. Ce stage aura lieu à Besançon du **20 au 23 avril 2020**.

Ce stage permettra de donner les clés et l'envie aux jeunes cadettes de s'inscrire dans une démarche de pratique vers le haut niveau, de sensibiliser les entraîneurs au parcours de formation (techniques, physiques et mental) de ces jeunes cyclistes.

Critères de sélections :

➤ **Finale de la Coupe de France (25 et 26 juillet 2020) :**

Le comité régional déplacera sur cette épreuve les athlètes ayant terminées dans les 20 premières du classement final individuel de la coupe de France cadettes des départements zone EST et n'ayant pas d'équipe pour les déplacer sur cette finale nationale.

Critères de sélections pour le Championnat de France (30 juillet 2020, Gray) :

Une présélection pour le Championnat de France sera proposée à l'issue du Championnat interrégional et prendra prioritairement en compte la Coupe de France.

La participation à la journée de détection départementale est obligatoire pour être sélectionnable. Le comportement lors du stage régional sera essentiel.

La sélection pour le championnat de France sera validée le 5 juillet 2020. Le stage de préparation au Championnat de France de l'Avenir se déroulera du 21 au 22 juillet et la présence des sélectionnées à ce stage est obligatoire. L'objectif de ce stage et de ces épreuves de préparation seront de définir ensemble un objectif commun, créer une cohésion d'équipe et des automatismes au sein du groupe. Une attention particulière sera portée à l'optimisation de la condition physique en vue des championnats de France.

JUNIORS/ESPOIRS Dames

Projet :

Le Comité Régional composera une sélection sur les épreuves suivantes :

- Le Tour du Gévaudan (Coupe des nations juniors femmes)
- Le championnat de France de l'avenir sur l'épreuve de Contre la Montre, Contre la montre par équipe et l'épreuve en ligne.

Critères de sélections :

- Pour le **Tour du Gévaudan (8-10 mai 2020)** : les résultats et le **comportement** lors des manches de coupe de France (Top 15 Juniors), classement général de la coupe de France (top 40)
- Pour le **Championnat de France Juniors (2 août 2020 : Gray)** : les résultats et le **comportement** lors des manches de coupe de France (Top 10 Juniors), classement général de la coupe de France (top 30) ainsi que le championnat inter-régional. La sélection se fera à partir des résultats sportifs d'une part. D'autre part le **comportement collectif** lors des manches de Coupe de France sera pris en compte.
- Pour le **Championnat de France Juniors de CLM** : Top 15 du dernier championnat de France de la spécialité et prise en compte de la performance sur le CLM du championnat interregional.
- **Pour le Championnat de France juniors de CLM par équipe** : la participation aux stages de préparation est une condition indispensable pour participer à cette épreuve.
- **Pour le Championnat de France Espoir en ligne** : les résultats et le **comportement** lors des manches de coupe de France (Top 10 au classement général), ainsi que les résultats sur les épreuves UCI féminines. La sélection se fera à partir des résultats sportifs d'une part. D'autre part **les capacités d'intégration à un collectif** seront étudiées.
- Pour le **Championnat de France Espoir de CLM** : Top 20 du dernier championnat de France de la spécialité et prise en compte de la performance sur le CLM du championnat interregional.

La sélection aux Championnats de France de l'Avenir sera validée à l'issue du Prix de la ville de Morteau (5 juillet 2020)

Élites femmes

Les Championnat de France Elite en ligne et CLM – Plumelec) – 18-21 juin 2020

Le comité de Bourgogne Franche Comté de Cyclisme ne présentera pas d'Equipe BFC lors des Championnats de France de Cyclisme Elite. Toutefois, dans la limite des quotas attribués, le Comité de BFC de Cyclisme engagera, dans le respect des conditions réglementaires de participation (port du maillot), les coureurs souhaitant participer à cette épreuve. La participation sera à la charge des structures ou des individus ayant déclarés leur souhait de participer et validés leur inscription.

JUNIORS

Projet :

Identique aux saisons précédentes, l'objectif principal est le Championnat de France. Les différentes manches de la coupe de France serviront de support pour la préparation et la sélection au Championnat de France.

Critères de sélections :

- Pour la 1^{ère} manche nationale **Tour du Bocage (PDL) – 4 et 5 avril 2020** : Prise en compte des résultats et comportements sur les épreuves 2-3-J (Top 5) et Nationale Juniors du début de saison (Top 20) ainsi que les résultats 2019.
- Pour la 2^{ème} manche nationale **Chrono 47- CLM par équipes (NAQ) – 1^{er} mai 2020** : Résultats sur les épreuves CLM du début de saison et saison 2019. Participation aux stages de préparation CLM 21 et 28 avril. Expérience en CLM/équipe exigée
- Pour la 3^{ème} manche **Classique des Alpes Chambéry (AURA) – 30 mai 2020** : les résultats et le **comportement** sur la première manche nationale (top 30) et les épreuves nationales et internationales juniors du début de saison + profil grimpeur
- Pour la 4^{ème} manche **GP de Cherves (NAQ) – 17 et 18 juillet 2020** : Sélection à partir des résultats et comportement sur l'ensemble de la saison

Critères de sélections Championnat de France (29 juillet au 2 août, Gray) :

- **Pour le Championnat de France course en ligne (2 août)** : les résultats et le **comportement** lors des 4 premières manches de la Coupe de France, ainsi que le Championnat Régional. Profil rouleur/sprinteur
- **Pour le Championnat de France contre la montre (29 juillet)** : les résultats obtenus sur les CLM de la Coupe de France (Top 20). Participation obligatoire au championnat régional CLM qui a lieu le 25 juillet pour les coureurs sélectionnés.
- **Pour le Championnat de France juniors de CLM par équipe (31 juillet)** : la participation aux stages de préparation est une condition indispensable pour participer à cette épreuve. Expérience en CLM/équipe exigée

Sélection validée le 6 juillet.



La préparation des Championnats – Gray – 21 et 22 juillet 2020

Les sélectionnés aux championnats de France sur Route seront convoqués à un stage de préparation qui se tiendra à Gray les 21 et 22 juillet. **L'objectif de ce stage et de ces épreuves de préparation seront de définir ensemble un objectif commun, créer une cohésion d'équipe et des automatismes au sein du groupe.** Une attention particulière sera portée à l'optimisation de la condition physique en vue des championnats de France.

- Les remplaçants des sélectionnés aux championnats de France sur Route pourraient être appelés par le C.T.R. en cas de doute sur la constitutionnalité de l'Equipe retenue. Entre ces épreuves, les coureurs sélectionnés auront la liberté de choisir les épreuves entrant dans leur préparation

ESPOIRS

Projet :

Les objectifs des compétitions proposées sont d'apporter une plus-value au calendrier des coureurs espoirs. Le travail doit donc être réalisé en complémentarité du travail des clubs de DN et en concertation avec les directeurs sportifs et entraîneurs des athlètes. Le comité propose des courses permettant aux athlètes d'élargir leur répertoire de compétences techniques.

Critères de sélections :

Giro Valle Aosta U23 (Italie) : 15 au 19 juillet 2020

- L'ensemble des courses 1^{ère} catégorie du calendrier national (top 10), profil grimpeur

Tour de l'avenir : 7 au 16 août 2020

- Le championnat de France avenir (Top 10), le championnat de France Elite (Top 20) et classement courses par étapes de plus de 4 jours (Elites nationales+ Classes 2)

Critères de sélections Championnat de France (29 juillet et 1^{er} août 2020, Gray) :

- Pour le Championnat de France Espoirs course en ligne : une présélection sera effectuée à l'issue du Championnat Régional qui se déroule le 7 juin. Puis l'ensemble des course Elites seront ensuite observées jusqu'au **6 juillet, date à laquelle la sélection sera annoncée.** Profil rouleur/sprinteur sera favorisé
- Pour le Championnat de France Espoirs contre la montre :
 - Aucun quota n'étant attribué, le comité régional inscrira les coureurs intéressés par cette épreuve sur demande du club. Trois conditions à respecter : la demande devra se faire auprès du CTS jusqu'au 5 juillet en justifiant d'une préparation spécifique, la prise en charge des frais n'incombera pas au comité régional et la participation au championnat régional CLM se déroulant le 25 juillet est obligatoire.

Élites hommes

Les Championnat de France Elite en ligne et CLM – Plumelec) – 18-21 juin 2020

Le comité de Bourgogne Franche Comté de Cyclisme ne présentera pas d'Equipe BFC lors des Championnats de France de Cyclisme Elite. Toutefois, dans la limite des quotas attribués, le Comité de BFC de Cyclisme engagera, dans le respect des conditions réglementaires de participation (port du maillot), les coureurs souhaitant participer à cette épreuve. La participation sera à la charge des structures ou des individus ayant déclarés leur souhait de participer et validés leur inscription.